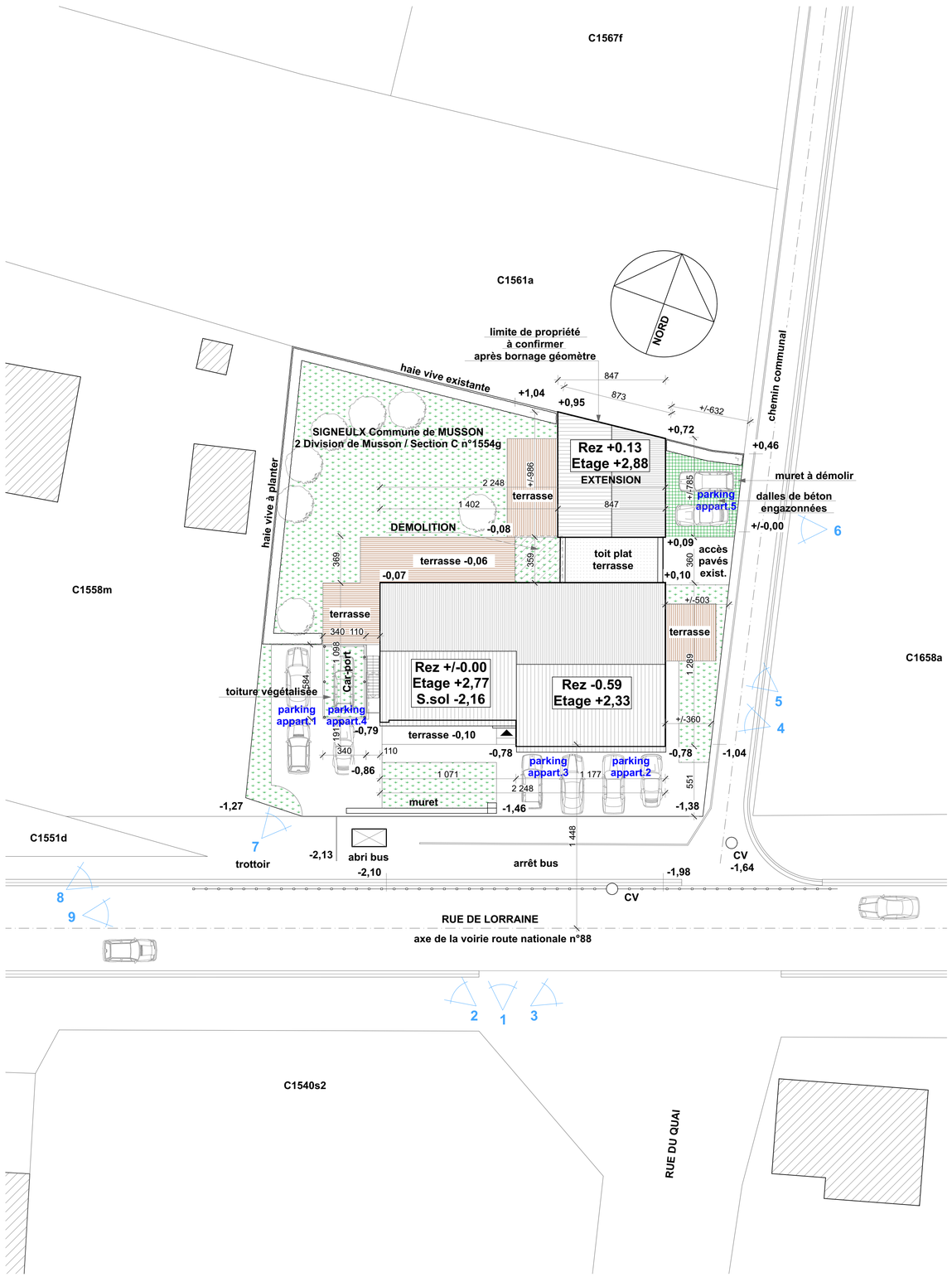

PLAN D'IMPLANTATION
1:200

Service Public
Fédéral
FINANCES
DOCUMENTATION
PATRIMONIALE

Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :
MUSSON 2 DIV/MUSSY-LA-VILLE/

Situation la plus récente
Fait le 05/07/2023
Échelle : 1:1000

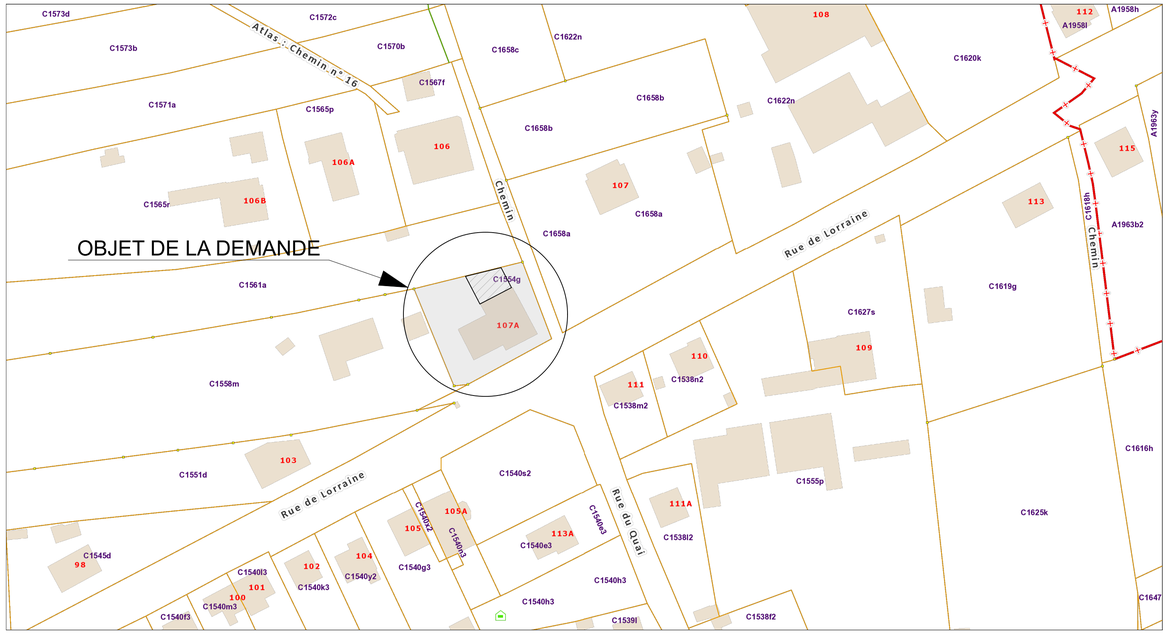

L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (« Bpn _ ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.

.be

PLAN DE SITUATION
ECHELLE : 1/1000

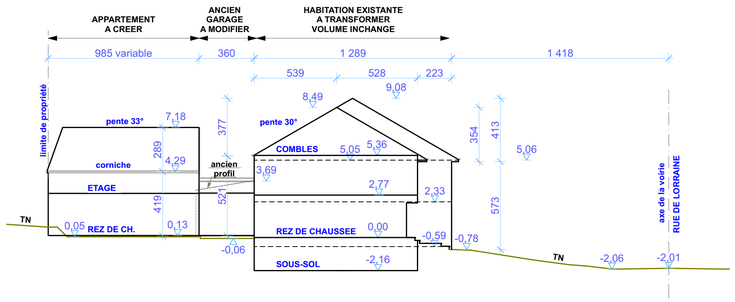

GABARIT TRANSVERSAL
1:200

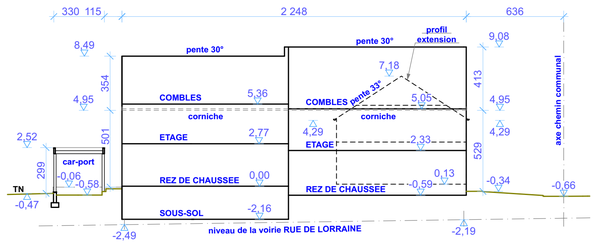

GABARIT LONGITUDINAL
1:200

GREGOIRE LANGLOIS Architecte
Rue Late n°2
6750 MUSSY LA VILLE
0032 63 21 96 62 / 0032 494 82 65 99
gregoire.langlois@skynet.be

PROJET :

Création de cinq appartements dans un immeuble existant avec extension
Rue de Lorraine n°107a - 6750 SIGNEULX
Commune : MUSSON
Cadastre : 2 DIV/MUSSY LA VILLE/SECTION C N°1554g

Maître d'ouvrage :
MTC CAPITAL SRL
Rue du Géron 19a
B-5300 ANDENNE **Tél. : 0032 85 84 64 24 Mail : Mathieu@stmconstruct.be**

Signature Maître d'ouvrage :

Documents :
Implantation - Situation - Gabarits

Signature Architecte :

Divers :

Légende des matériaux :

- Démolition
- Maçonnerie existante
- Nouvelle maçonnerie
- Maçonnerie en bloc léger
- Maçonnerie en bloc isolant
- Elements en beton armé
- Enrochement
- Isolation laine minérale
- Isolation

Modifications :

Remarque:
Toutes les dimensions et cotations sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées par les entrepreneurs avant chaque phase de travaux. La profondeur des égouts sur le domaine public est à vérifier avant le terrassement.

Date :
12/10/2023

Page :
1/9